

Paris, le 21 septembre 2022

Hussein BOURGI

Monsieur Gérard DARMANIN
Ministre de l'Intérieur
Ministère de l'Intérieur
Place Beauvau
75800 Paris Cedex 08

Sénateur de l'Hérault

dm Monsieur le Ministre,

Membre de la
Commission des Lois

L'été 2022 a été marqué par des feux de forêt d'une ampleur et d'une gravité inédites.

Membre de la Délégation
aux Droits des Femmes

De très nombreux territoires doivent porter durablement les stigmates de ces incendies, en attendant que le temps fasse son œuvre et que la nature se régénère.

Pour faire face à ces feux de forêt, la France a pu compter sur la richesse et la mobilisation de la sécurité civile.

**Conseiller Régional
d'Occitanie**

Les sapeurs-pompiers professionnels et volontaires, les bénévoles des Comités Communaux des Feux de Forêt, ont unanimement été salués pour leur engagement et leur efficacité.

Ils ont éteint les incendies, porté secours et assistance à des milliers de Français évacués (habitants et vacanciers) ; ils l'ont fait avec bienveillance et générosité.

Membre de la Commission
Urgence Climatique

Aussi nous avons l'honneur de solliciter la création d'une promotion exceptionnelle de la Médaille de la Sécurité Intérieure (MSI), avec une agrafe spéciale « Feux de forêt 2022 », pour ces femmes et ces hommes auxquels nous souhaitons témoigner respect et reconnaissance.

Membre de la Commission
Aménagement du territoire,
Montagne et Ruralité

Créée par le décret n° 2012-424 du 28 mars 2012, et codifiée en 2013 aux articles D. 141-2 à D. 141-10 du Code de la sécurité intérieure, la MSI n'exige aucune condition d'ancienneté. Elle est attribuée dans la limite d'un contingent annuel, fixé par arrêté de vos services. Elle ne génère aucun impact financier.

Cette décoration vise à récompenser les services particulièrement honorables, notamment un engagement exceptionnel, une intervention dans un contexte particulier, une action humanitaire ou l'accomplissement d'une action ponctuelle ou continue, dépassant le périmètre normal de service, rendue dans le cadre de la sécurité intérieure.

Ces conditions sont remplies puisque la France a été touchée par un nombre d'incendies sans précédent. Avec un décompte provisoire de 265 feux déclarés sur notre territoire en 2022, ce sont hélas plus de 60.000 hectares de forêts qui sont partis en fumées, particulièrement pendant la période estivale. C'est six fois plus que sur la moyenne des 15 dernières années.

Ces feux de forêt ont mobilisé en particulier nos sapeurs-pompiers, tous statuts confondus, qu'ils soient professionnels ou volontaires, ceux-ci intervenant bien souvent en dehors de leur département, faisant jouer la solidarité nationale au sein de la profession.

Au regard de l'ampleur et de la durée de la mobilisation des soldats du feu au cours de ces événements, nous sollicitons la création d'une promotion, hors quota annuel, de la Médaille de la Sécurité Intérieure, avec une agrafe spéciale « Feux de forêt 2022 ».

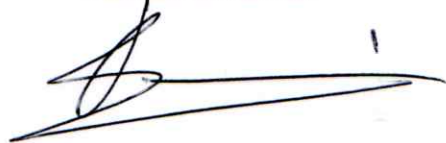
Pour ce faire, vous pourriez par exemple vous inspirer du précédent de 2019, qui avait consisté à récompenser l'engagement des forces de sécurité intérieure sur la période 2018-2019, à l'occasion de la « Crise des Gilets Jaunes ».

Nous formons le vœu que notre proposition retienne favorablement votre attention.

Restant à votre disposition, nous vous prions, Monsieur le Ministre, d'agréer nos sentiments les plus respectueux.

et les plus cordiaux

Hussein BOURGI



Sont également signataires de ce courrier :

Maurice ANTISTE, Sénateur de la Martinique

Jean-Michel ARNAUD, Sénateur des Hautes-Alpes

Viviane ARTIGALAS, Sénatrice des Hautes-Pyrénées

David ASSOULINE, Sénateur de Paris

Esther BENBASSA, Sénatrice de Paris

Joël BIGOT, Sénateur de Maine-et-Loire

Florence BLATRIX-CONTAT, Sénatrice de l'Ain
Nicole BONNEFOY, Sénatrice de la Charente
Denis BOUAD, Sénateur du Gard
Isabelle BRIQUET, Sénatrice de la Haute-Vienne
Laurent BURGOA, Sénateur du Gard
Henri CABANEL, Sénateur de l'Hérault
Rémi CARDON, Sénateur de la Somme
Marie-Arlette CARLOTTI, Sénatrice des Bouches-du-Rhône
Yan CHANTREL, Sénateur représentant les Français établis hors de France
Catherine CONCONNE, Sénatrice de la Martinique
Hélène CONWAY-MOURRET, Sénatrice représentant les Français établis
hors de France
Thierry COZIC, Sénateur de la Sarthe
Yves DÉTRAIGNE, Sénateur de la Marne
Gilbert-Luc DEVINAZ, Sénateur du Rhône
Nassimah DINDAR, Sénatrice de la Réunion
Sabine DREXLER, Sénatrice du Haut-Rhin
Jérôme DURAIN, Sénateur de la Saône-et-Loire
Vincent ÉBLÉ, Sénateur de Seine-et-Marne
Frédérique ESPAGNAC, Sénatrice des Pyrénées-Atlantiques
Gilbert FAVREAU, Sénateur des Deux-Sèvres
Rémi FÉRAUD, Sénateur de Paris
Corinne FÉRET, Sénatrice du Calvados
Jean-Luc FICHET, Sénateur du Finistère
Martine FILLEUL, Sénatrice du Nord
Frédérique GERBAUD, Sénatrice de l'Indre
Hervé GILLÉ, Sénateur de la Gironde
Marie-Pierre de la GONTRIE, Sénatrice de Paris
Jocelyne GUIDEZ, Sénatrice de l'Essonne

Jean-Pierre GRAND, Sénateur de l'Hérault
Laurence HARRIBEY, Sénatrice de la Gironde
Jean-Michel HOULLEGATTE, Sénateur de la Manche
Annick JACQUEMET, Sénatrice du Doubs
Olivier JACQUIN, Sénateur de Meurthe-et-Moselle
Victoire JASMIN, Sénatrice de la Guadeloupe
Éric JEANSANNETAS, Sénateur de la Creuse
Patrice JOLY, Sénateur de la Nièvre
Bernard JOMIER, Sénateur de Paris
Gisèle JOURDA, Sénatrice de l'Aude
Patrick KANNER, Sénateur du Nord
Claude KERN, Sénateur du Bas-Rhin
Éric KERROUCHE, Sénateur des Landes
Marc LAMÉNIE, Sénateur des Ardennes
Jean-Yves LECONTE, Sénateur représentant les Français établis hors de France
Annie LE HOUEROU, Sénatrice des Côtes-d'Armor
Jacques LE NAY, Sénateur du Morbihan
Pierre-Antoine LEVI, Sénateur du Tarn-et-Garonne
Jean-Jacques LOZACH, Sénateur de la Creuse
Monique LUBIN, Sénatrice des Landes
Victorin LUREL, Sénateur de la Guadeloupe
Jacques-Bernard MAGNER, Sénateur du Puy-de-Dôme
Didier MARIE, Sénateur de la Seine-Maritime
Serge MÉRILLOU, Sénateur de la Dordogne
Michelle MEUNIER, Sénatrice de la Loire-Atlantique
Sébastien MEURANT, Sénateur du Val-d'Oise
Jean-Jacques MICHAU, Sénateur de l'Ariège
Marie-Pierre MONIER, Sénatrice de la Drôme

Franck MONTAUGÉ, Sénateur du Gers
Vanina PAOLI-GAGIN, Sénatrice de l'Aube
Marie-Laure PHINERA-HORTH, Sénatrice de la Guyane
Sébastien PLA, Sénateur de l'Aude
Émilienne POUMIROL, Sénatrice de la Haute-Garonne
Angèle PRÉVILLE, Sénatrice du Lot
Claude RAYNAL, Sénateur de la Haute-Garonne
Christian REDON-SARRAZY, Sénateur de la Haute-Vienne
Sylvie ROBERT, Sénatrice d'Ille-et-Vilaine
Gilbert ROGER, Sénateur de la Seine-Saint-Denis
Laurence ROSSIGNOL, Sénatrice de l'Oise
Nadia SOLLOGOUB, Sénateur de la Nièvre
Lucien STANZIONE, Sénateur de Vaucluse
Jean-Pierre SUEUR, Sénateur du Loiret
Rachid TEMAL, Sénateur du Val-d'Oise
Jean-Claude TISSOT, Sénateur du Loire
Jean-Marc TODESCHINI, Sénateur de la Moselle
Michaël VALLET, Sénateur de la Charente-Maritime
André VALLINI, Sénateur de l'Isère
Sabine VAN HEGHE, Sénatrice du Pas-de-Calais
Yannick VAUGRENARD, Sénateur de la Loire-Atlantique